

PIERRE TARTAKOWSKY,
président de la LDH

Les savoirs aux défis des

La nouveauté angoisse et le présent rassure. Depuis Platon, les générations parvenues aux affaires de la cité vitupèrent contre la jeunesse, et elles vouent aux gémonies les mauvais vents qui balayent la morale et les mœurs établis. Le phénomène est évidemment encore plus aigu en période de crise. D'où le développement, ces dernières années, d'une campagne idéologique contre « l'esprit de mai 68 », balayant les champs du savoir – on pense aux différentes brûlots contre la psychanalyse –, de la transmission – l'exaltation de la bonne vieille discipline contre les « pédagogues » –, corrélativement à la nostalgie d'une France largement mythique, faite de blouses grises et de respect, peuplée de jeunes qui savaient céder leur place aux personnes âgées et rester à la leur, une France étalonnée par des valeurs rurales. On peut douter que cette France-là ait jamais existé, pas qu'elle fasse rêver. Il n'est ni certain ni impossible que les prétendues valeurs du passé prennent le pas sur les visions d'avenir, mais le risque existe.

Qu'est-ce qu'une morale laïque ?

L'annonce de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, de mettre en place, à la rentrée 2013, des cours de « morale laïque » à l'École s'inscrit dans cet espace flou, bordé seulement par la nostalgie et les craintes. Sur l'idée elle-même, on dira ici peu de choses, tant un écran de fumée l'obscurcit. L'innovation sémantique du syntagme « morale laïque » constitue évidemment un sérieux motif de perplexité, et bien malin celui qui serait capable d'éclairer le sens profond de cette expression valise. S'agit-il d'une morale différente de la « morale tout court », ou d'une autre, spécifique aux laïcs, par opposition à ceux qui auraient

la foi ? D'une morale qui fasse socle à une société laïque, au même titre que les droits ? On voit que ces questions sont à la fois lourdes et épineuses. Le fait que Vincent Peillon prenne soin de souligner que « *la morale se distingue du droit [...] C'est tout ce qui relève de l'obligation intérieure, c'est une question personnelle* » ne les simplifie pas, c'est le moins qu'on puisse en dire. Aux hussards de la République chargés d'enseigner ces « obligations intérieures » qui ne relèvent pas du droit et se distinguent de la philosophie, il faut souhaiter sagesse et courage... Reste le projet sous-jacent. Disons qu'on peut s'inquiéter qu'il s'agisse d'un avatar de la vieille crainte, aux remugles religieux, du manque de repères moraux, particulièrement reproché, dans l'esprit de nos concitoyens, à une jeunesse débridée facteur de désordre et d'incivilités. On peut d'autant plus le craindre au vu du soutien aussi massif qu'immédiat dont il a bénéficié, malgré le flou qui l'entoure. A moins que ce ne soit grâce à lui... Toujours est-il que le sondage réalisé par l'Ifop dans la foulée de l'annonce fait état d'un accord à hauteur de 91% des Français. Un tel pourcentage renvoie à une adhésion qui dépasse les clivages politiques, sociaux et religieux. On trouve d'ailleurs également 91% de catholiques pour soutenir l'instauration de cours de « morale laïque ». Des chiffres qui permettent à l'institut de sondage de qualifier le projet de « *fédérateur et consensuel* ».

La nostalgie et les peurs à l'œuvre

Consensuel ? Certes... Jamais négligeable, le consensus est par nature ambigu, voire trompeur. Tissé d'espoirs, de dynamiques et de sens divers au point parfois d'être contradictoires, il fonctionne souvent comme un

« Pas plus que la « morale » – fut-elle étrangement baptisée « laïque » –, les savoirs ne peuvent s'appropriier, se débattre et se transmettre indépendamment de la réalité des aspirations, des difficultés, des contradictions qui animent nos sociétés. »

peurs et de la morale

jeu de dupes. Il convient donc d'interroger les mécanismes de l'adhésion auquel il donne lieu, pour savoir sur quoi il peut déboucher... A quoi carbure donc la « morale laïque » ? D'évidence, à la nostalgie. Mais aussi, de façon plus ou moins subtile, à l'angoisse. Les grandes peurs contemporaines, qu'elles soient sociales, environnementales ou plus fondamentalement anthropologiques, participent de mécanismes complexes à saisir. Les mécontentements, les frustrations et les peurs qu'elles génèrent trouvent plus facilement à s'incarner dans le quotidien, ses incivilités, ses agressions. La jeunesse figure toujours au premier rang de ces incarnations, d'autant plus effrayantes que la société leur accorde peu de place et de reconnaissance. Face à quoi on distingue toujours deux écoles, deux approches. L'une considère que ces turbulences de tous ordres renvoient à un laxisme coupable, cause et conséquence d'un déclin moral et d'un abaissement de la civilisation, expressions d'une barbarie infiltrée à travers des frontières poreuses et des démissions honteuses, familiales, scolaires, judiciaires. Dès lors elle aura tendance à privilégier des mises au pas, considérant « qu'avant c'était mieux », et qu'il est donc urgent d'y revenir. L'autre approche prouve que ces phénomènes entretiennent une relation étroite avec l'organisation de l'emploi, du logement, des transports, des services publics et des espaces urbains, ainsi qu'avec les discriminations à l'œuvre au sein des appareils à socialiser que sont les forces de sécurité, l'Education nationale, la santé publique, les entreprises, les médias audiovisuels, les fédérations sportives...

Et dans ce cas, à partir des contradictions sociales, économiques, culturelles à dépasser, la réflexion se construit sur les acquis des sciences sociales, la prévalence des droits, et intègre la pratique démocratique.

Sciences, savoirs et démocratie

Que devient la morale, dans ce contexte bien particulier, si ce n'est un alibi, un point aveugle du social et des droits, une façon plus ou moins habile de renvoyer la réalité des problèmes au comportement de chaque individu, ou de certains groupes d'individus ? On touche là au cœur des questions abordées dans cette livraison d'*H&L* sur la relation entre sciences, savoirs et pouvoirs. Pas plus que la « morale » – fut-elle étrangement baptisée « laïque » –, les savoirs ne peuvent s'appropriier, se débattre et se transmettre indépendamment de la réalité des aspirations, des difficultés, des contradictions qui animent nos sociétés. La méthode scientifique, qui érige le doute et la validation en valeur opérationnelle, entretient à cet égard un cousinage étroit avec ce que devrait être la pratique démocratique. Elle constitue un modèle d'audace et d'efficacité parfaitement utilisable face aux enjeux du moment. Mesurer les droits à l'aune du réel, combattre les clichés et les propos superficiels, exposer ses propositions au feu du débat public, les enrichir par des mises en situation concrètes, les repasser sur le marbre du bilan, voilà une démarche qui relèverait à la fois de la morale, et de la politique. Une démarche pleine et entière, enthousiasmante et vivante. Et si l'on tient à lui donner un nom, on pourrait, pourquoi pas, l'appeler citoyenne. ●